

Communiqué de presse du 27 septembre 2010

La Fédération Française des Motards en Colère demande à rencontrer monsieur Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur.

Au cours de l'été 2010, et plus particulièrement le 13 août lors d'un déplacement à la gare de péage de Gerzat (63), le ministre de l'Intérieur a déclaré vouloir intensifier des contrôles systématiques et « ciblés » en direction des conducteurs de deux-roues motorisés (2RM).

La Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) prend acte de l'intérêt que nous porte le ministre de l'Intérieur alors que nous sommes justement engagés avec les représentants du secrétariat d'État aux transports dans une vaste concertation conduite par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières.

Cette concertation en cours depuis juin 2009 a pour objectif d'élaborer en commun des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des utilisateurs de 2RM. Cette instance de réflexion sans précédent en France rassemble des associations d'usagers, des assureurs, des représentants des syndicats professionnels du motorcycle, la Fédération Française de Motocyclisme, des chercheurs de l'INRETS, l'Observatoire national de la Sécurité routière, des organismes d'État (Éducation Nationale, CERTU, Direction des routes, départements, conseils généraux...), des représentants des collectivités locales, des services de police et de gendarmerie, des médecins, des enseignants à la conduite...

Concernant les causes d'accidents dont sont victimes les conducteurs de 2RM, de nouvelles données, jusqu'ici mal connues et peu étudiées, se dessinent. Il semble pourtant que Monsieur le Ministre de l'Intérieur ne soit pas bien informé de ces travaux puisqu'il semble considérer, comme le laissent à penser ses déclarations, qu'un renforcement de la répression à l'encontre des conducteurs constitue l'unique moyen d'améliorer les statistiques de la Sécurité Routière. C'est bien dommage car parmi les pistes d'amélioration figurent évidemment des volets réglementaires, notamment concernant l'évolution du Code de la route pour une meilleure prise en compte des conditions d'évolution des 2RM, ce qui implique l'adhésion du Ministère de l'Intérieur à l'esprit de concertation actuellement à l'œuvre.

Puisque Monsieur le Ministre, à juste titre, se montre soucieux de la sécurité des conducteurs de 2RM, c'est en tant que fédération représentative de ces derniers que la FFMC attend une réponse au courrier que nous lui avons adressé le 10 septembre 2010 en vue d'une rencontre.

*Contacts presse : Marc Bertrand 01.48.18.12.18
Philippe Leduncq 06.48.20.71.00*